

XI - MOBILISONS ET OCCUPONS NOTRE JEUNESSE

Les jeunes ont des droits : nous allons les satisfaire. Ils ont aussi des devoirs : nous sommes sûrs qu'ils les accompliront spontanément. Ils ont enfin des espoirs : nous ne les décevrons pas.

Nous lutterons contre le chômage des jeunes grâce au plan de l'aide à la création d'emplois dans le secteur informel et les importants projets à mettre en œuvre dans d'autres secteurs (riz, anacarde, mine, tourisme, infrastructure, habitat,...).

Notre objectif est de créer un million d'emplois en 5 ans, soit 200 000 par an.

Comment allons-nous procéder ?

Nous allons mandater des équipes d'encadreurs pour aller dans nos villages et dans les quartiers de nos villes identifier les activités qui mériteraient d'y être créées.

Ces encadreurs recevront ensuite tous les candidats, hommes ou femmes qui voudront s'y lancer. Ils seront sélectionnés sur des critères de volonté, d'honnêteté et de fiabilité. S'ils ont une formation de base, ce sera un plus mais nous n'en ferons pas une condition.

Les encadreurs et les bénéficiaires établiront une relation de partenariat dans la durée. Ensemble, ils définiront le projet qui aura le plus de chance de succès.

Une fois le projet mis au point, l'encadreur définira avec le jeune ses besoins de formation (gestion, comptabilité simplifiée par exemple). Il lui délivrera le "bon de formation" et l'orientera sur l'établissement adapté.

Il lui versera un pécule de départ de 100 000 à 200 000 FCFA. Quand l'activité nécessitera un investissement initial plus conséquent, l'encadreur mettra le jeune en relation avec un organisme de microfinance.

L'encadreur guidera le jeune pendant les premiers mois, en lui prodiguant des conseils, en le mettant en relation avec des structures comme les chambres de métiers, en l'aidant à accomplir des formalités.

Ce dispositif sera complété par une série de mesures favorisant la création d'entreprise telles que :

- la simplification des démarches administratives ;
- l'application d'une fiscalité réduite pendant les premières années des entreprises créées par ces jeunes ;
- la mise en place d'une ligne de crédit à taux réduit auprès des institutions financières au profit des jeunes.

Les jeunes doivent jouer un rôle social fondamental

Nous proposerons aux jeunes de se consacrer bénévolement, même si ce n'est que quelques heures par semaine, à des tâches d'intérêt général telles que l'alphabétisation ou la sensibilisation aux dangers du SIDA.

L'État détectera les jeunes qui auront fait la preuve de leur dévouement pour leur proposer des responsabilités dans la Fonction Publique. Des récompenses de toutes natures seront accordées aux plus méritants.

Nous leur proposerons également de s'impliquer dans les ONG qui mettront en œuvre nos programmes de lutte contre la pauvreté. Leur mission sera alors de détecter les Ivoiriens les plus défavorisés et de leur fournir l'aide que la Nation, par solidarité, se doit de leur apporter.

Quelle est notre conception du sport ? Comment prévoyons-nous de développer sa pratique ?

La pratique du sport est une source de distraction très prisée mais surtout une des bases importantes de l'éducation de nos jeunes, permettant de leur inculquer des valeurs essentielles : le goût de se dépasser, le sens de l'effort, autant de qualités qui les aideront à réussir, quel que soit le chemin qu'ils emprunteront.

Nous réaliserons rapidement un premier Lycée Sport et Études à Bouaké.

Ce lycée accueillera de la 6^{ème} à la terminale des jeunes prometteurs, garçons et filles, venant de toutes les régions de la Côte d'Ivoire. D'une capacité d'accueil de 1 000 élèves, il sera doté de tous les équipements sportifs modernes.

Nous redynamiserons l'Office Ivoirien du Sport Scolaire et Universitaire (OISSU) afin qu'il soit à nouveau en mesure d'organiser régulièrement des compétitions sportives entre les écoles et les collèges de toutes les régions.

Nous réhabiliterons les infrastructures sportives en mauvais état et en construirons de nouveaux en commençant par les régions qui en manquent le plus.

Nous organiserons progressivement des championnats nationaux dans les principaux sports collectifs (handball, basket-ball, cyclisme, moto-cross ...) et nous soutiendrons la tenue d'épreuves de haut niveau dans les différentes disciplines, notamment l'organisation du Tour Cycliste de Côte d'Ivoire.

Nous postulerons une nouvelle fois pour l'organisation de la CAN avant la fin du mandat.

Nous consacrerons **600 milliards de FCFA** au plein épanouissement de la jeunesse.

